



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/05/2021

Dossier complet le :

07/05/2021

N° d'enregistrement :

2021-5326

1. Intitulé du projet

Projet d'hydraulique agricole. Création d'une réserve d'eau pour irrigation de cultures fourragères et légumes en conduite biologique.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom SACHOT

Prénom Maxime

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

8 9 3 | 9 6 3 | 7 1 0 | 0 0 0 1 5

Forme juridique

Nom propre

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
16c : projet hydraulique agricole y compris projet d'irrigation et de drainage de terres - Prélèvement en ZRE	16 a) projet > 100 ha irrigués: NON CONCERNE 16 b) Zone Humide: NON CONCERNE 16 c) Prélèvement > 8 m3 en ZRE: CONCERNE (Le volume sera inclue dans le plan de répartition de l'OUGC. Dans ce cas l'EPMP) Opérations soumises à déclaration en application des articles L.214-1 à 214-3 du code de l'environnement. (rubriques 1.3.1.0 - 3.2.3.0) Travaux nécessitants une déclaration préalable au titre de l'article R421-23-(f)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Affouillements et exhaussements pour création d'une retenue d'eau à des fins d'irrigation de cultures en conduite biologique.

Prélèvement hivernal des eaux d'écoulement issues de drainage, voiries et terres agricoles en périodes hivernale avec complément du remplissage via un cours d'eau.

Le réseau de canalisation est déjà existant et ne fait pas partie du projet.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la transmission de l'exploitation agricole de Mr RAUTURIER, Mr SACHOT souhaite créer une réserve collinaire permettant le stockage de 40 000 m³.

Actuellement, l'exploitation en place irrigue avec les eaux de l'unité de production de l'industrie agroalimentaire Fleury Michon. En parallèle, l'exploitation épand les boues de cette même unité. Cette démarche ne sera plus possible pour la future exploitation en conduite biologique et l'accès à l'eau sera donc stoppé.

A ce jour la création de l'étang définira l'avenir de l'exploitation. Sans cette création, l'installation de Monsieur SACHOT n'est donc pas possible.

La ressource en eau est indispensable non seulement pour la survie de l'exploitation mais également pour la pérennité de l'économie locale. Les cultures de légumes et les cultures spécifiques demandent un besoin en eau et l'irrigation est nécessaire au bon développement des cultures fourragères sur l'exploitation. Aujourd'hui le contexte de la création du plan d'eau n'est pas simplement économique, il décide directement de l'installation d'un jeune exploitant.

L'irrigation de 25 ha permettra à l'exploitant, à raison de 1500 m³/ha, d'assurer l'apport d'eau au stades sensibles des culture fourragères pour l'atelier bovin, mais aussi l'assurance d'un rendement minimum des cultures spécifiques, comme les légumes de plein champ pour une commercialisation en circuit court.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévu pour une durée d'un mois 1/2 environ.

- décapage de la terre végétale dans l'emprise de la réserve
- confection d'une tranché d'encrage assurant un maintien de la digue ainsi que son étanchéité
- extraction et mise en place de l'argile pour confection de la digue
- compactage (technique dite "pied de mouton") des matériaux constitutifs de la réserve et des digues
- nivellement du fond de réserve et des talus.
- mise en place des aménagements nécessaire au fonctionnement et à la sécurité suivant la réglementation en vigueur: fossé de contournement, surverse, vidange...)
- construction local technique

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- observation et surveillance de routine
- transcription des informations
- suivi approfondi lors de la première mise en eau (surveillance des étapes de remplissage)
- entretien courant durant l'année, de la réserve, des talus et alentours
- remplissage de la retenue via les eaux de drainage, de ruissellement du bassin de la retenue et prélèvement dans le cours d'eau (durant les périodes autorisées)
- utilisation de l'eau stockée durant la campagne d'irrigation
- régulation des nuisibles

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration, au titre de la loi sur l'eau.

Déclaration préalable de travaux, au titre du code de l'urbanisme

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie en eau*	11 000m ²
volume de stockage	40 000 m ³
hauteur de digue maximum*	5 m
longueur de digue totale*	500 mL
(*valeurs portant sur une estimation, les grandeurs définitives seront déterminées par l'étude technique.)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit : La Frelonnière
85700 Pouzauges

Coordonnées géographiques¹

Long. _ 0 ° 8 5 ' 4 0 " 80 Lat. 4 6 ° 7 5 ' 3 0 " 64

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Sans objet

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve à une distance d'environ 2 km de la ZNIEFF la plus proche. Référence : ZNIEFF de type 2 n°52005786 (Vallée du Lay)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Selon le PLUi du Pays de Pouzauges ,le parcellaire du projet se superpose à une zone humide.</p> <p>Toutefois le projet impactera une faible superficie de zone humide. Une fois les mesure Eviter Réduire Compenser appliquées et une fois l'étude technique réalisée, la surface impactée sera déterminée précisément. Cette surface devra être inférieure à 1 000m². Si après les mesures d'évitement et de réduction, la zone humide est tout de même impactée, des compensations seront mises en places.</p>
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Pouzauges est couverte par le PPRI - Le Lay amont. Ce document est approuvé depuis 2005. Le site du projet ne se superpose pas à un un zonage d'aléa par une crue à débordement lent du Grand Lay.</p>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est situé en ZRE.</p> <p>Un volume hivernal est autorisé sur le bassin versant du Lay. Les prélèvements sont gérés par l'OUGC (Etablissement Public du Marais Poitevin).</p> <p>Une demande sera faite annuellement par le pétitionnaire pour l'attribution du volume.</p>
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe à plus de 40 km du site Natura 2000 le plus proche (zone spéciale de conservation FR 5410100)</p>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement issues de drainages, voiries et terres agricoles seront collectées en période hivernale. (du 1er novembre au 31 mars) En dehors de cette période, la retenue sera déconnectée. Un pompage sur cours d'eau sera prévu pour compléter le volume d'eau à stocker. Un fossé sera créé afin de permettre l'écoulement de l'eau vers le milieu naturel. Après demande du pétitionnaire, un volume d'eau sera délivré par l'OUGC.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude technique sera faite de façon à obtenir un équilibre déblai/remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude technique sera faite de façon à obtenir un équilibre déblai/remblai.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet tiendra compte des éléments naturels environnant. La doctrine Eviter Réduire Compenser sera appliquée de façon à impacter la plus faible superficie de zone humide. Un linéaire de haie composé de frêne commun, de prunellier sauvage et de roncier, ainsi qu'un chêne seront supprimés. L'implantation de la retenue d'eau sera étudiée de façon à impacter le plus petit linéaire possible. Des plantations seront mise en place par le pétitionnaire à hauteurs de deux fois le linéaire supprimée et sur des fonctionnalités similaire. Le pétitionnaire respectera l'OAP thématique bocage annexé au PLUi du Pays de Pouzauges.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 40 km du site Natura 2000 le plus proche (zone spéciale de conservation FR 5410100)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de la réserve engendrera la suppression de terres agricoles et naturelles en propriété du pétitionnaire Maxime SACHOT. Le PLUi du Pays de Pouzauges autorise la création de retenue d'irrigation en zone Naturelle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique modéré Risque radon fort Risque météorologique retrait-gonflement des sols argileux : aléa faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, le chantier pourra être source de bruit. Le chantier sera ouvert aux heures ouvrables, durant 1 mois à 1 mois 1/2. (Pelleuse-tarcteur)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les terrassements pour la mise en place de la réserve pourront engendrer des vibrations négligeables.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le trop plein d'eau éventuel sera dirigé vers le milieu naturel, via la surverse. Des vidanges pourront être effectuées, soit pour la maintenance, soit pour la sécurité. Ces opérations seront déclarés aux services DDTM et devront répondre à la réglementation.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA), avec un seuil à 10 000 m ² . Les services de la DRAC seront consultés au titre de l'archéologie préventive.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Activité agricole. La parcelle projet est actuellement cultivée et/ou pâturée . La SAU sera diminuée d'autant. Toutefois l'irrigation est indispensable pour maintenir l'activité agricole et assurer l'installation de Maxime SACHOT, en passant d'une agriculture conventionnelle à une exploitation en conduite biologique.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour l'avant-projet, il a été pris en compte la doctrine ERC, afin de limiter au maximum les impacts sur l'environnement en fonction de plusieurs facteurs (parcellaire irrigable, propriété de terrain, remplissage potentiel...) . L'étude d'incidence du dossier de déclaration loi sur l'eau détaillera cette démarche.

Une fois l'étude technique réalisée, la surface de zone humide impactée sera précisément déterminée. Cette surface devra être inférieure à 1 000m². Si après les mesures d'évitement et de réduction, la zone humide est tout de même impactée, des compensations seront mises en places. Dans ce cas, ces dernières porteront sur une surface et une des fonctionnalités similaire à la zone humide impactée.

Le linéaire de haie supprimé sera précisément quantifié après les sondages techniques et les esquisses de plan réalisées. L'implantation de la retenue d'eau sera étudiée de façon à impacter le plus petit linéaire possible. Des plantations seront mise en place par le pétitionnaire à hauteurs de deux fois le linéaire supprimée et sur des fonctionnalités similaire. Le pétitionnaire respectera l'OAP thématique bocage annexé au PLUi du Pays de Pouzauges.

Le projet n'est pas soumis aux classes barrages (rubrique 3.2.5.0 du Code de l'environnement).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments fournis, le projet ne devrait pas être soumis à évaluation environnementale.

La démarche ERC déjà abordée sera explicitée et détaillée dans le dossier d'incidence de la déclaration loi sur l'eau.

Le volume d'eau sera délivré par l'Établissement Public du Marais Poitevin.

Le dossier d'incidence démontrera la compatibilité avec le SDAGE et le SAGE.

Le site projet a fait l'objet d'une visite des services de la DDTM et un avis favorable a été donné.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de pré-étude

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

La Roche-sur-Yon

le, 07/05/2021

Signature



SARRAT Maxime

ant sur le cadre ci-dessus